



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?L-ECOLE-MATERNELLE-EN-DANGER-307>

# L'ECOLE MATERNELLE EN DANGER

- NOS TRAVAUX -

Date de mise en ligne : vendredi 16 avril 2010

---

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

---

La déclaration du Ministre **X. Darcos** aux médias « Est-ce qu'il est vraiment logique, alors que nous sommes si soucieux de la bonne utilisation des crédits de l'Etat, que nous fassions passer des concours à bac + 5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches ? » a choqué les enseignants des écoles maternelles. Le livre « **Ecole maternelle : cri d'alarme** » de **Madame Joss Berger Tancerel** institutrice de maternelle retraitée qui dialogue avec Monsieur Michel Bergès, apporte une toute autre lumière sur ce qu'est le rôle de la maîtresse des petits ; elle a reçu le prix de l'initiative laïque 2009.

Après avoir fait l'historique de sa formation d'enseignante et présenté le professeur avec qui elle dialogue, elle nous offre un poème à la manière de La Fontaine « les Français malades de la crise ».

Ses bases de références pour la suite : le **rapport Innocenti 8 de l'UNICEF** et le rapport de **Madame Tabarot** députée.

L'enfant est toujours innocent et victime, les rapides avancées scientifiques ont des conséquences pas toujours mesurées et les aides sociales encouragent la natalité à des fins politiques au lieu de venir en aide à l'enfant, surtout dans les familles défavorisées : familles nombreuses, logement, contraception, avortement, rôle du père, impact des religions et des coutumes, éducation ...budget réduit de 42% du planning familial.

Par ailleurs, le travail des femmes est vivement incité : elles doivent payer leur tribut à la société.

### **Evolution des lois et des institutions pour la prise en charge de la petite enfance de 1771 à 1992, puis rapport Tabarot.**

Se pose le problème de l'accueil des 2 ans : assistant maternel, crèche , école maternelle ( l'enfant doit être propre) ou la garde à domicile ; le 5 avril 2009 est annoncée la création à titre expérimental des « jardins d'éveil ». La gratuité n'existe qu'à l'école maternelle, l'accueil se fait à partir de 2 ans dans la mesure des places disponibles, ces enfants ne peuvent être comptabilisés dans les effectifs de l'école, sauf si elle est ZEP !!! Cette forme de comptabilité peut devenir un piège .

L'obligation scolaire en France n'existe qu'à partir de l'année où l'enfant atteint 6 ans.

Les personnels : **crèche** : 1 adulte sans formation à la pédagogie pour 8 enfants qui marchent , **maternelle** 1 enseignant formé à la pédagogie (bac+5) et 1 Atsem pour 30 enfants.

L'école maternelle accueille l'enfant 6 heures par jour et 4 jours par semaine hors congés scolaires, ce mode de garde doit donc être complété par la garderie, la restauration scolaire, le centre de loisirs ou une nourrice...

Les structures d'accueil des enfants de 3 mois à 3 ans sont en nombre insuffisant : en 2007, il y avait 2 400 000 enfants de moins de 3 ans répartis comme suit : moins de 1 an : 826 000 ; 1 an : 802 000 ; 2 ans : 794 000 ; 3 ans : 792 000.

Fin 2006 , on recense 1 100 000 places en accueil collectif pour quelques 2 280 000 enfants.

La natalité est en hausse, surtout dans les familles issues de l'immigration. La politique appliquée actuellement à

l'école maternelle seul mode de garde gratuit pour les familles, - le moins coûteux pour l'état et le seul ou presque présent dans les zones rurales, mais ... dont le personnel est fonctionnaire donc visé par le gouvernement et appelé à être réduit - fera que la baisse de la scolarisation des 2 ans va s'amplifier : en 8 ans, cette scolarisation est passée de 35,3% à 20,9%.

La stratégie de **l'Europe du savoir** ( processus de Bologne) est passée en 2000 à la stratégie de **l'Europe de l'économie du savoir** (stratégie de Lisbonne ), entraînant une normalisation rigide et la perte de la diversité culturelle pour les universités. Notre école maternelle pourrait aussi être « victime » de modèles étrangers, la diversité extrême des types de garde et leur modalités ne permet pas pour le moment d'engager le processus : 136 modes de garde différents dans 15 états, 5 ou 11 modes pour les autres, horaires différents, qualifications professionnelles différentes requises pour l'encadrement, taux d'encadrement différents.

### Rapport Tabarot :

- ▶ Droit opposable à la garde d'enfants à partir de 2012. Diminution des moins de 2 à 3 ans dans les crèches afin d'avoir plus de places pour les 0 à 2 ans.
- ▶ Où mettre les 2 à 3ans ? Création de jardins d'éveil, création de classes passerelles, pour 322 000 places et si l'accueil en maternelle de ces enfants disparaît, ce seront 500 000 places à trouver.
- ▶ Remise en cause de l'adéquation et de l'efficacité de l'école maternelle pour les 2 à 3 ans ( accueil incomplet) ; même problème en primaire, et là, pas de remise en cause.
- ▶ Nouvelles situations à considérer : le travail du dimanche et les horaires décalés.

La proposition intéressante serait le pôle enfance avec tous les services nécessaires, ce qui permettrait aux fratries de se retrouver hors des heures de classe, mais cela suppose des finances et la prise en compte du brassage ethnique.

Les modèles norvégiens et suédois ont placé la petite enfance sous l'égide de l'éducation.

En Suède, la maternelle débute à 1 an dans un but démocratique.

Les données de l'institut de politique familiale pour 2000-2007 notent qu'en Europe 84% de l'augmentation démographique est due à l'immigration, malgré cela la population va baisser à partir de 2025 : diminution du pourcentage de jeunes de moins de 14 ans, augmentation du pourcentage des plus de 65 ans, situation des naissances dramatique, taux de fécondité, avortement, mariages en chute libre et plus tardifs , divorces en progression, familles moins nombreuses, familles monoparentales. L'enfant est au coeur des tourmentes, l'école est un lieu de répit pour lui.

La disparition des langues régionales, la perte radicale de l'identité culturelle due à la télé et à internet, les mentalités peu préparées au progrès , la bioéthique ...etc , font apparaître des inquiétudes.

Le temps partiel ou un aménagement du temps de travail doit être proposé à la femme et à l'homme en alternance. Peut-être le travail des femmes est-il la clé pour les retraites ? les naissances n'augmenteront pas pour autant.

Tout doit être fait pour prendre l'enfant dans sa globalité de la naissance à la fin de l'adolescence.

- ▶ Les jardins d'éveil peuvent résoudre la garde des petits.
- ▶ L'augmentation de la population est due à l'immigration, pas de contraception, peu de chances d'avoir du travail.
- ▶ Le planning familial se voit privé de 42% du montant des finances qui lui était affecté.
- ▶ Encourager la main d'oeuvre féminine.
- ▶ Garder le lien de parentèle ; les structures collectives sont un appoint.
- ▶ Temps partiel pour les deux parents, donc plus de temps auprès de l'enfant peut inciter à accroître la famille.
- ▶ Institutionnaliser l'aide des grands-parents.
- ▶ Le temps passé auprès de ses enfants devra compter pour la retraite.
- ▶ L'école maternelle pour l'accueil à partir de 2 ans avec usage du mi-temps évolutif entre 2 et 3 ans ;

C'est le mode le moins coûteux pour la collectivité ;

La gratuité ouvre l'accès à tous même les non francophones.

**Rapport M. Papon et P. Martin** Commissions des affaires culturelles au Sénat.

L'école est-elle adaptée aux enfants de 2 ans ?

Ce rapport est négatif concernant

- ▶ Les rythmes et besoin physiologiques.
- ▶ Les exigences, les contraintes... pas assez de jeux libres.
- ▶ Négatif pour l'apprentissage du langage.
- ▶ La formation des enseignants ne prend pas en compte la spécificité de la maternelle.
- ▶ L'école à 2 ans a peu d'effet sur le devenir de l'enfant...les effets positifs sont peu durables.
- ▶ Elle ne compense pas l'inégalité sociale : 2 ans ou 3 ans c'est pareil au bout du compte.

- ▶ Mais une entrée après 4 ans est significativement pénalisante.

D'autres études sur le sujet, celle entreprise par un groupe dirigé par la **DGESCO** en particulier, n'ont pas abouti aux mêmes conclusions. L'école maternelle n'a pas vocation à être imposée à tous les enfants de 2 ans, mais si la famille le demande cela doit pouvoir se faire.

90% des enfants de 3 ans fréquentent l'école maternelle : ils viennent de la TPS (section des tout petits), de la crèche, de chez l'assistante maternelle ou de leur milieu familial. A l'arrivée, on note une différence entre ceux qui n'ont jamais quitté leur mère ( choc de la séparation) et les autres. Pour ces derniers, il faut juste le temps de prendre des repères.

Les petits de 2 ans sont souvent inscrits à l'école dans l'urgence ( circonstances familiales ou d'emploi , inscription soumise à la disponibilité de places). Si la journée de l'enfant est allongée progressivement, l'adaptation est positive et harmonieuse. Si la classe comporte plusieurs tranches d'âge, la flexibilité est plus difficile à mettre en oeuvre, de même pour le langage ( étude de Slama Cazacu) . A noter que les échanges entre enfants du même âge sont importants.

**Le rapport de l'UNICEF** portant sur 20 000 enfants a montré que plus l'enfant fréquente longtemps une structure préscolaire, plus il obtient de bons résultats à l'école primaire ; les effets positifs sont plus marqués en seconde qu'en sixième et plus prononcés chez les enfants de familles défavorisées.

La loi de 1989 met l'accent sur les ZEP ; elle devrait être étendue à l'ensemble des écoles car elle concerne des zones géographiques, non des individus .

**La suppression des IUFM** est aussi inquiétante, le niveau master 2 exigé pour enseigner permet l'économie d'un salaire en faisant entrer les jeunes plus tardivement dans le monde du travail et l'amélioration des statistiques du chômage ; mais les malchanceux devront à 25 ans ou plus repenser leur orientation. Ceux qui réussiront auront-ils eu une formation théorique... et pratique ? Ne risque-t-on pas de voir apparaître les contrats d'embauche ?

Entre 2 et 3 ans l'enfant est dans une période charnière de son développement psychologique, à un âge paradoxal : égale maîtrise du oui et du non, de l'aller et du retour, du courir et du s'arrêter...etc. Le lien crèche-maternelle doit être renforcé, mais la création de nouvelles structures telles que jardins d'éveil (ou classes passerelles) très coûteuses ne se justifie pas, sauf à permettre à l'état de se décharger sur les collectivités locales.

L'école maternelle prenant en charge les enfants de 2 ans assure une progression maîtrisée dans le cycle des apprentissages premiers .

L'avenir est inquiétant : on oriente les enfants de 2 ans vers les jardins d'éveil, puis on rattache la grande section au primaire ; et si on n'y prend pas garde, on met tous les 2 à 5 ans en jardins d'éveil payants, ce qui accentuera les inégalités sociales.

- ▶ **La scolarisation doit rester possible pour les 2 ans.**
- ▶ Ces enfants doivent être comptabilisés pour débloquer une partie des places nécessaires à l'avenir.
- ▶ L'école maternelle de 2 à 6 ans doit rester gratuite pour les familles.

- ▶ Le personnel enseignant des maternelles doit garder son niveau de qualification, même disposition pour les Atsem.
  
- ▶ Il est souhaitable que les temps de garde ne soient pas plus longs que celui consacré à la relation parents-enfants.
  
- ▶ La promotion de la natalité de la France doit passer par une action en faveur de l'enfant dans sa famille : favoriser le temps partiel pour les deux parents (père et mère doivent avoir la même place, les grands-parents peuvent jouer un rôle), le temps de travail des employés ayant des enfants doit être aménagé.  
Se limiter à l'aspect financier conduit à une impasse : l'éducation , l'enfant c'est l'avenir de notre civilisation.

Pourquoi vouloir plus de croissance, de natalité, d'argent, alors que les ressources en énergies, eau, nourriture s'épuisent.

Si l'on donnait plus de pouvoir au planning familial pour aider les familles à gérer au mieux leurs moyens, la natalité baisserait sans doute, les fonds qui ne seraient plus consacrés à de nouveaux investissements pourraient servir pour les retraites dans un monde moins peuplé, moins pollué, un monde aux ressources gérées non plus pour le profit, mais pour le bien être général et l'avenir !

M.T.